
A. Libertés académiques et responsabilité sociale: Rapport de synthèse

Joe Oloka-Onyango

Présentation du Colloque

En novembre 1990, des intellectuels et universitaires africains venus de tous les coins du continent et au-delà se sont réunis pendant trois jours à Kampala, capitale de l'Ouganda, pour discuter des dimensions, complexités et contradictions du phénomène des libertés académiques. Au seuil du XXI^e siècle, débattre d'un tel sujet en Afrique, ce n'est pas se préoccuper uniquement du sort du monde universitaire. Comme en témoigne ce livre, les participants étaient tout autant soucieux du contexte qui est le leur que du milieu social, économique et politique dans lequel ils vivent et travaillent.

Dès l'allocution d'ouverture du colloque, le président, Yoweri Kaguta Museveni, a donné le ton et l'esprit des débats. Il a indiqué que les universitaires ne devaient pas seulement être plus «pertinents» dans leurs recherches mais qu'ils devaient aussi être beaucoup plus «disciplinés» dans leur façon de communiquer leurs idées et leurs opinions. Que les participants aient apprécié son discours (ouvertement ou implicitement) ou qu'ils aient exprimé avec véhémence leur désaccord vis-à-vis de son analyse, de ses perspectives et de son contenu, toujours est-il que ce discours a lancé la discussion sur les principaux thèmes abordés dans ce colloque. Ces thèmes étaient les suivants:

- a) l'Etat et les libertés académiques;
- b) la société civile et les libertés académiques;
- c) l'intelligentsia et les libertés académiques;
- d) les bailleurs de fonds et les libertés académiques;
- e) la responsabilité sociale des intellectuels.

Les séances plénières, les séances nocturnes et les groupes de travail ont tous été organisés autour de ces cinq grands thèmes. L'objectif de ce chapitre est de donner un aperçu des principales questions soulevées lors des discussions par ces thèmes, apparemment disparates mais intimement liés les uns aux autres. De la «marginalisation» à la «pertinence», du conflit entre les recherches sur les «questions sensibles du genre» au retour au débat sur «la neutralité» du discours sur les sciences sociales, il a été tenté de tenir compte tant du niveau macro que micro. Le colloque a abordé une des questions

centrales pour les intellectuels d'aujourd'hui, pris entre le «rock» crispé d'un Etat africain de moins en moins libéral et le «hard-rock» du conditionnement du financement de la recherche par des bailleurs de fonds. Pour terminer, ce chapitre présente une synthèse des délibérations d'une table ronde composée de diverses personnalités universitaires et représentants d'associations étudiantes qui, dans beaucoup de pays africains aujourd'hui, représentent l'avant-garde du mouvement qui lutte pour que l'éducation redevienne une priorité.

L'Etat et les libertés académiques

Un consensus général s'est fait jour, à savoir que l'un des principaux facteurs, sinon le plus important, lorsque l'on étudie les libertés académiques, est le rôle, la nature et l'impact de l'Etat africain postcolonial sur l'université. De l'étude de l'origine historique de l'Etat dans l'Afrique coloniale, à l'examen de son caractère dans les années 1990, où les frontières idéologiques et matérielles semblent s'effondrer, la question centrale qui s'est dégagée était: comment l'Etat a-t-il influé sur les libertés de l'intelligentsia à lire, enseigner, mener des recherches et établir des relations avec la société civile? Une étude critique minutieuse a été réalisée, non seulement sur le caractère actuel de l'Etat mais aussi sur son essence même.

Les participants ont en particulier mis l'accent sur la question suivante: le développement est-il possible lorsque la production et le progrès des connaissances sont bridés — souvent complètement étouffés — par l'action de l'Etat, soit de façon péremptoire (par le refus formel de reconnaître le moindre espace de liberté aux universitaires, *via* l'intimidation, la persécution, l'emprisonnement ou l'élimination) soit par la négation (par l'absence des conditions nécessaires à la recherche intellectuelle, y compris un salaire minimum vital, un financement pour la recherche, des facilités et des autorisations, des infrastructures matérielles et physiques ou même des outils élémentaires comme la craie).

Les participants ont dénoncé la situation politique interne qui prévaut dans la plupart des pays africains où, non seulement les libertés académiques mais aussi les libertés politiques, sociales et économiques au sens large, sont constamment et de plus en plus violées par l'Etat. Dans un annuaire «who's who» et «what's what» relatif aux violations des droits des universitaires, *Africa Watch* a mis en lumière, dans une perspective continentale, le fait que presque aucun pays africain ne soit en bons termes avec ses universitaires. En vérité, dans beaucoup de ces pays les relations sont extrêmement mauvaises, au point que, comme le souligne le secrétaire exécutif du CODESRIA dans son discours d'ouverture, certains participants n'ont pu venir à Kampala du fait même du thème du Colloque. Les délégués avaient

encore à l'esprit le récent et atroce massacre des étudiants sans défense de l'université de Lubumbashi du Zaïre.

Le contexte national des libertés académiques a été mis en relief grâce une réflexion sur les liens juridiques et structurels entre l'Etat et l'université, notamment en ce qui concerne l'autonomie des institutions d'enseignement supérieur. Ont également été prises en compte des considérations d'ordre politique, de genre, personnel, ethnique et même de népotisme qui jouent un rôle décisif dans la détermination des nominations et renvois décidés par l'Etat, et donc dans l'étendue des libertés dont jouissent les membres de ces institutions.

Dans le même temps, l'Etat africain s'est trouvé confronté à une situation internationale extrêmement dure, illustrée par une dépendance de plus en plus forte, une détérioration des termes de l'échange et de la production et une crise générale du sous-développement. Le climat s'étant fortement dégradé, les mesures prises pour trouver une solution sont, elles aussi, devenues plus rigoureuses. La Banque mondiale et le FMI ont alors envahi l'Etat africain, à un point tel que même la sacro-sainte question de la souveraineté s'est trouvée profondément minée et a été logiquement suivie de la désagrégation des libertés académiques. Du fait que les programmes d'ajustement structurels (PAS) imposent des mesures d'austérité qui accentuent de façon excessive le caractère de «luxue» de l'éducation supérieure, qui insistent sur le renforcement de structures de formation professionnelle «pertinentes» par opposition à «ésotériques» et sur les divers mécanismes de «partage des coûts», les libertés académiques ont été transformées en une «marchandise» qui s'est aussi vue attribuer une valeur marginale.

Les participants ont également critiqué la façon dont l'Etat considère l'évolution de l'université qui, d'instrument purement au service des paradigmes «du développement» au début de la période qui a suivi l'indépendance serait devenue la tête de pont d'actions de type «subversif», exemptes de scrupules et de discipline et de caractère «non académique». De l'avis d'un des participants, dans beaucoup de pays d'Afrique francophone, «sociologie» est un mot à bannir, et les études de doctorat en sociologie sont découragées sous prétexte de manquer de pertinence.

Les participants ont également relevé et critiqué le rôle joué par les intellectuels eux-mêmes quant à la mise en valeur de l'action de l'Etat qui interdit ou refuse à leurs collègues toutes libertés académiques. Ce phénomène, diversement qualifié d'entrisme, de liquidation ou d'abandon du navire, est très préoccupant, non tant par le fait que certains universitaires passent inévitablement du côté de l'Etat et deviennent ainsi des fonctionnaires ou des «bureaucrates», que du fait du problème que posent

les universitaires qui sollicitent l'Etat pour qu'il intervienne dans l'université afin de régler des questions de caractère personnel ou idéologique. Bien que ce problème ait été fermement condamné par tous les participants, aucune solution n'a été proposée pour le résoudre, en partie parce qu'il s'agit d'une question difficile à prouver ou à soutenir.

Dans le même esprit d'autocritique, les participants ont condamné la passivité des universitaires face à l'usurpation de leurs libertés académiques par l'Etat. Les universitaires n'ont pas réussi à organiser un mouvement d'ensemble pour protester contre les violations de leurs libertés par l'Etat. Par rapport à d'autres secteurs professionnels tels que ceux du personnel de santé, des avocats, du clergé et des travailleurs en général, les universitaires doivent encore créer les mécanismes qui permettraient de venir en aide à leurs collègues qui «ont disparu», sont harcelés, persécutés ou tués par les autorités. Et ceci au moment où les intellectuels étaient proportionnellement plus exposés aux attaques que tout autre groupement social. De toute évidence une telle passivité devrait être remplacée par une militance accrue en matière de protection des libertés académiques. De plus, il était sans doute nécessaire d'élargir le cadre des organisations aux niveaux régional et continental afin de minimiser les effets et l'impact des régimes répressifs pris individuellement.

La société civile et les libertés académiques

Les délégués se sont intéressés à la relation entre la société civile et la communauté universitaire dans l'espoir d'arriver à saisir quel pourrait être la forme exacte et le contenu de cette relation. En d'autres termes, comment pourraient-ils rompre le syndrome de «tour d'ivoire» dont ils sont si souvent accusés et dont ils ont aussi été souvent coupables. Quels rapports les universitaires établissent-ils avec les travailleurs, les femmes, les mouvements de jeunesse, sachant que ces secteurs sont, plus que les autres, les plus opprimés de la société? Comment, par exemple, les intellectuels abordent-ils la question de la «subjectivité des opprimés» ou leur hostilité ouverte dans le cadre de la situation sociale objective, tout en se légitimant et en légitimant leur travail à l'égard du peuple?

Beaucoup de délégués n'ont pas manqué de souligner l'importance particulière du dilemme auquel sont confrontés les universitaires dans leurs activités de recherche, d'enseignement et de diffusion des idées, et l'opinion que l'on se fait souvent d'eux, à savoir qu'ils ne sont ni plus ni moins que des fonctionnaires d'Etat, qu'ils font partie intégrante de ses appareils répressifs (même s'ils sont populistes ou radicaux) et qu'ils ont joué un rôle important dans l'instauration de l'hégémonie sociale et de la domination de l'Etat. Aujourd'hui, alors qu'au sein de la société civile des mouvements naissent et revendiquent le droit et la liberté de s'opposer à l'Etat et au *statu*

quo, les intellectuels et les universitaires sont confrontés à une crise d'identité. D'un côté, certains considèrent que les droits acquis maintenus par leur domination dans la sphère universitaire, et qui font donc objectivement partie de l'appareil répressif, sont menacés. De l'autre, «les radicaux» ou ceux qui ont dénoncé fortement cette oppression, ont été appelés à établir un lien entre leur activité et celle du mouvement plus large des groupes qui existent au sein de la société civile.

En même temps, les délégués ont rappelé que la «société civile» elle-même n'était pas exempte de contradictions et que ces contradictions avaient souvent un impact négatif sur les tentatives de l'intelligentsia d'établir des liens de solidarité. Ceci était particulièrement évident par exemple lorsque la question religieuse était d'une importance capitale, lorsque des Etats laïques *prima facie* utilisaient l'appareil religieux pour assurer et renforcer la mobilisation de la société civile pour défendre sa cause, et lorsque la religion fonctionnait comme idéologie dominante, suscitant une franche hostilité à l'égard de tout lien entre elle (la société civile) et l'intelligentsia. Il en est résulté un paradoxe, à savoir qu'un type de recherche universitaire unique en son genre, marquée du sceau de la religion mais qui, en même temps, n'aurait pas été dûment approuvée par des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, court le risque d'être censurée. Les universitaires qui entreprennent de telles recherches sont harcelés ou même démis de leurs fonctions.

Une fois de plus, la question relative au genre, en termes de relations entre la société civile et l'université, s'est révélée être un centre d'intérêt important. Quelle était la pertinence des travaux des intellectuels vis-à-vis de la lutte d'émancipation des femmes, en tant que groupe social distinct, pour se libérer de l'oppression? Comment les problèmes biaisés du genre avaient-ils affecté l'évolution et l'émancipation des femmes dans la société civile? Jusqu'à quel point l'homme intellectuel s'est-il identifié à, ou a-t-il correctement pris en compte, l'oppression des femmes? Pour que les universitaires puissent répondre de manière critique à ces questions, ils doivent, d'abord et avant tout, se soumettre eux-mêmes à un examen critique rigoureux.

L'intelligentsia et les libertés académiques

Dès le début du colloque, cette question de l'intelligentsia et des libertés académiques a filtré à travers les débats, prenant de l'ampleur au fur et à mesure que les participants mettaient en question leur propre base sociale et leur impact sur le respect et la réalisation des libertés académiques de leurs collègues. C'est sous ce thème que la question de la «marginalisation» des intellectuels et des universitaires, ainsi que celle des contraintes implicites et explicites qui entravent les libertés académiques ont été posées. La

manière dont l'intelligentsia devrait commencer à faire son introspection critique, et à chercher comment s'articuler avec les groupes les plus opprimés de la société et à la lutte globale pour leur libération, s'est avérée être d'une importance toute particulière.

Les intellectuels ont été accusés d'avoir construit des cadres d'analyse qui sont aujourd'hui devenus dominants, qui ont eu tendance à considérer comme naturelle, ou même à nier l'existence des divisions sociales fondées sur la région, le sexe, la classe, et d'aider ainsi à perpétuer les inégalités sociales, l'exploitation et l'oppression en général. En établissant l'hégémonie du discours, de l'analyse et de la méthodologie, les sciences sociales ont gravement limité les possibilités de développer de nouvelles formes de connaissances aptes à remettre en question le *statu quo*.

La réalité a reflété la théorie car les réponses à cet argument, en particulier à la question du genre dans les sciences sociales, ont fait apparaître des attitudes sexistes franchement marquées et souvent conflictuelles de la part d'intervenants. Les paradigmes existants et dominants, telle l'allégation de la femme «heureuse» et «satisfaite» dans les anciennes structures précoloniales, ont été réaffirmés afin de justifier, qu'en fait, les arguments concernant la marginalisation de certains cadres d'analyse controversés, tels ceux relatifs au genre, n'étaient pas à leur place dans la situation actuelle de l'Afrique et, donc, dans les sciences sociales.

Une discussion similaire a tourné autour de la nature exacte des sciences sociales au sein de l'intelligentsia africaine, qui perpétuent des méthodologies et des paradigmes qui sont spécifiques au contexte de l'Europe occidentale ou de l'Amérique du Nord et qui sont intrinsèquement racistes et sexistes. Qu'est-il arrivé à Blyden et Hayworth a demandé un participant, faisant allusion au fait que des sociologues africains, dont les capacités intellectuelles étaient incontestables, avaient été marginalisés et ignorés des chercheurs et universitaires actuels.

En même temps, une note de modération a été introduite dans les débats, certains participants ayant fait remarquer que les intellectuels ne devaient pas, en attaquant les principaux cadres d'analyse de leur ethnocentrisme, de leur sexisme, etc., revenir en arrière et prétendre à l'universalité du contexte africain, qui est à la fois contradictoire et non uniforme. Au contraire, il faudrait exhumer, grâce à un réexamen critique de la nature des structures précoloniales, les diverses forces, le contenu réel et l'impact de telles structures. Quel était, par exemple, le véritable caractère social du matriarcat? Comment l'exploitation des femmes peut-elle être concrètement située dans le contexte africain? Quelle est la meilleure stratégie pour leur émancipation?

Les intellectuels africains, en particulier les hommes, ont été particulièrement critiqués pour utiliser leur position dominante au sein de l'Université comme un moyen de perpétuer les inégalités, non seulement au niveau global, mais aussi dans le cadre de l'Université en tant qu'institution. Les pratiques universitaires ainsi que les processus professionnels en vigueur à l'université sont à l'origine de la censure des intellectuels, à titre individuel ou en tant que groupe, qui ne seraient pas au diapason au sein de l'institution. Les structures hiérarchiques de l'université et l'absence de méthodes de direction participatives, manifestes dans le secteur public et reproduites au sein de l'université, ont créé une situation où, soit on obéissait, soit on était sévèrement censuré par ses collègues.

Un autre problème abordé est celui de la langue que les universitaires africains utilisent, et ses relations avec la façon dont l'intellectuel se situe dans le contexte global. Contrairement à ce qui se passe dans le milieu universitaire des pays arabes, d'Asie ou d'Amérique latine, l'intellectuel africain a été contraint de formuler et de communiquer ses idées et opinions dans une langue manifestement étrangère, soulevant ainsi la question de savoir comment le discours de l'intellectuel africain peut être réellement démocratique, s'il est *ipso facto* exprimé dans un cadre qui ne peut toucher les coeurs et esprits du grand public. A cela s'ajoute la définition, rigide et autoproclamée, de l'intellectuel et le refus qu'elle implique d'accorder aux autres formes d'effort intellectuel («informel», primaire et secondaire) le droit de jouer un rôle dans la détermination du discours et de la pratique des sciences sociales, ou de l'influencer. Un préalable essentiel aux libertés académiques faisait défaut aux intellectuels: la démocratie.

La majeure partie des débats sur les intellectuels ont tourné autour de la question de leur rôle politique et de la mesure dans laquelle l'intelligentsia avait été plus égocentrique et moins préoccupée des luttes populaires que de l'hégémonie dont elle jouissait au sein de l'université. A ce stade, les débats ont porté sur la question de l'opportunisme, des limites aux velléités organisationnelles et de la définition étroite que l'intelligentsia donnait à la «lutte».

Les bailleurs de fonds et les libertés académiques

Bien que sur les trois communications prévues pour la séance plénière sur ce sujet, une seule ait été de fait présentée, celle-ci a généré des débats importants, transcendant une panoplie de questions relatives au rôle, à la nature et à l'impact des bailleurs de fonds sur l'évolution des universitaires et sur leurs relations avec la question des libertés académiques. En bref, la nature des opérations des bailleurs de fonds dans le contexte des universités africaines était marquée par un dualisme manifeste: d'une part, le soutien matériel et financier fourni par les bailleurs, généralement considérés

comme d'une grande probité, a permis aux bénéficiaires africains des universités et autres institutions de se protéger contre la répression de l'Etat; d'autre part, une telle protection s'accompagnait de pouvoirs importants, engendrant des contraintes, à la fois voulues et non voulues, pour la recherche en sciences sociales.

Une autre question qui préoccupait fortement les délégués est celle des méthodes de travail, souvent antidémocratiques et cause d'obstruction, qu'utilisaient les bailleurs de fonds. Elles incluaient le rejet de toute évaluation par des pairs et de la participation aux délibérations des comités scientifiques des organisations africaines de recherche; elles imposaient, non seulement la forme mais également le fond des recherches entreprises.

Une distinction a été faite entre le fonctionnement et les méthodes d'action, généralement considérés comme non démocratiques, des institutions multilatérales (telles que la Banque mondiale et le FMI), et ceux des agences de financement (telles que la Fondation Ford et la SAREC) dont l'objectif essentiel est la recherche et avec lesquelles la plupart des universitaires travaillent. Il a été fait remarquer qu'une attention particulière devrait être prêtée à ces dernières lorsque seront examinées les relations entre les bailleurs de fonds et les universitaires vis-à-vis des libertés académiques.

A cet égard, un certain nombre d'autres facteurs, essentiellement idéologiques, ont fait l'objet de critiques de la part des participants. En particulier, l'impulsion «développementaliste» de l'aide fournie qui restreignait fortement les marges de manoeuvre, notamment quant à la difficile question du choix des projets de recherche. S'il s'avère impossible de choisir librement les sujets de recherche que l'on souhaite approfondir, si *ab initio* on a les mains liées, comment peut-on dire que les bailleurs de fonds défendent réellement les libertés académiques?

Le caractère excessivement bureaucratique des méthodes qu'utilisent les bailleurs de fonds pour l'évaluation des recherches a été perçu comme un obstacle majeur aux libertés individuelles et institutionnelles permettant de mener à bien leurs objectifs de recherche. Cet aspect est également lié au problème du temps imparti, sur lequel les bailleurs insistaient toujours et que les chercheurs estimaient insuffisant vu les contraintes qu'ils rencontraient.

De nombreux participants avaient le sentiment que les bailleurs de fonds faisaient preuve d'un ethnocentrisme fort et utilisaient «deux poids deux mesures». Certaines conditionnalités et certains modes de fonctionnement qui n'étaient jamais utilisés dans leur propre pays, étaient largement et strictement appliqués aux chercheurs africains. En même temps, les bailleurs de fonds finançaient des projets tout à fait négatifs, dont les résultats non seulement restreignaient les libertés académiques, mais surtout violaient les

droits fondamentaux de l'homme et la dignité de la société dans son ensemble.

Par rapport à ce que les universitaires africains devraient faire pour contrecarrer l'impact négatif des activités des bailleurs de fonds, le fait que ces derniers posent aux gouvernements des conditions politiques (les dits indicateurs «socio-démocratiques») pour verser les fonds a suscité de vifs débats. Les délégués avaient le sentiment qu'ajouter une nouvelle conditionnalité sur laquelle les bénéficiaires des fonds n'avaient pas de prise ne pourrait qu'exacerber une situation déjà désastreuse. De plus, permettre une telle conditionnalité politique, c'était abandonner aux bailleurs l'initiative de réformer et de restructurer nos propres pays, une oeuvre essentiellement nationale. Enfin, il n'existait aucun mécanisme pour faire respecter la façon dont une telle conditionnalité serait appliquée. Plutôt que d'abandonner cette initiative à d'autres, les universitaires africains doivent chercher comment, non seulement s'assurer une autonomie vis-à-vis du fonctionnement et du financement des bailleurs de fonds, mais aussi veiller à ce que l'initiative de changement ne vienne pas uniquement de «l'intérieur» mais soit également appliquée démocratiquement.

Les bailleurs de fonds présents au colloque ont apporté quelques éclaircissements sur le statut et le fonctionnement actuels de l'ensemble des organismes de financement. Il a été observé que les capacités de recherche des institutions et des chercheurs africains avaient tendance à se détériorer. Cela voulait donc dire que les bailleurs de fonds devaient être encore plus stricts dans les mécanismes utilisés pour soutenir les institutions et chercheurs africains. L'impact de ces contrôles plus stricts devenait donc clair quant aux libertés académiques des bénéficiaires de l'aide. S'y ajoutait une désillusion croissante de la part de l'opinion publique des pays d'origine des organismes de financement, entraînant une diminution de l'aide et des exigences plus fortes quant au strict respect des modalités d'utilisation des fonds accordés.

La séance plénière sur les bailleurs de fonds et les libertés académiques a été la plus concrète quant à la formulation de recommandations spécifiques pour la recherche de méthodes de financement alternatives. Tout d'abord, l'objectif des organisations africaines de recherche (tels que le CODESRIA et l'OSSREA) devrait être l'autonomie financière. Ensuite, les universitaires africains devraient, à titre personnel, chercher à établir entre-eux des liens de solidarité plus profonds et plus solides dans le cadre d'institutions autonomes.

Dans la mesure où ce sont là des objectifs à long terme, il ne faudrait pas perdre de vue les objectifs à court terme. Les universitaires africains devraient donc s'efforcer de faire évaluer leurs travaux de recherche par leurs

propres pairs et non, comme le pratiquent d'ordinaire les organismes de financement, par des équipes de chercheurs originaires de leur pays. Les intellectuels africains devraient faire connaître leurs travaux de recherche afin de diversifier le cercle des bailleurs de fond et pouvoir les toucher plus facilement. Cependant, il reste également important d'insister auprès des Etats africains sur la nécessité de réorienter les ressources financières et matérielles afin que les recherches intellectuelles puissent se poursuivre.

La responsabilité sociale des intellectuels

Parmi des communications très diverses, allant de l'étude approfondie de l'origine et des options sociales des intellectuels à un exposé central tenu en séance nocturne sur la responsabilité sociale des femmes intellectuelles, la question de la responsabilité sociale des intellectuels a donné lieu à des débats qui ont sans doute été les plus animés, les plus engagés et les plus critiques de tout le colloque. Les débats ont non seulement porté sur la question de savoir qu'est-ce qu'un «intellectuel» et sur la pertinence de la place qu'il/elle occupe au sein du système social, mais aussi sur la forme et la nature que cette «responsabilité sociale» devrait revêtir. Responsabilité envers qui et avec quels objectifs? Comment une telle responsabilité peut-elle être garantie et exercée?

De nombreux délégués ont soulevé la question de la division culturelle qui existait entre l'intelligentsia et la société dans son ensemble. Non seulement certains intellectuels traitaient souvent d'idées et de concepts obscurs, mais ils ne réussissaient pas à associer la société à leurs réflexions et aux résultats de leurs recherches. A cela s'ajoutait une nouvelle division, artificielle et tout aussi insidieuse, entre les intellectuels qui étaient au sein des institutions universitaires et ceux qui étaient en dehors et travaillaient avec le gouvernement, dans ledit «secteur informel» et dans les institutions éducatives n'appartenant pas à l'enseignement supérieur. Les intellectuels du milieu universitaire considéraient les autres avec dédain, écartant souvent avec mépris leurs travaux et leur contribution au progrès social des connaissances.

Il a été spécialement reproché aux intellectuels hommes d'ignorer, de mépriser et de rejeter carrément les luttes des femmes en général, et celles des femmes intellectuelles en particulier.

Une inquiétude s'est exprimée quant à l'abandon par les intellectuels des problèmes fondamentaux qui touchent la société, tels que l'environnement, la division sociale du travail et la façon dont les sciences sociales envisagent les questions relatives aux sexes. L'attention à porter à l'environnement a été considérée comme l'une des questions relevant de la responsabilité sociale des intellectuels des plus difficiles à traiter. Cette question a néanmoins reçu peu d'attention de la part des participants. Plutôt que de

chercher des solutions au problème de la destruction et de la dégradation de l'environnement qui s'ensuit, les intellectuels ont fait preuve d'une ignorance profonde quant à la nature de leur responsabilité envers la société. Non seulement l'environnement a été ignoré, mais les femmes, en particulier les paysannes, se sont vues confier la tâche, de façon démesurée, de reconstituer l'environnement et de le protéger contre tous dégâts ultérieurs.

Les délégués ont exprimé le besoin d'une plus grande solidarité, coopération et collaboration entre les intellectuels qui sont dans les institutions et ceux qui sont dans la société au sens large. Ainsi, ils ont plaidé pour que l'on insiste davantage sur la façon dont la «responsabilité sociale» pourrait être socialement définie par l'ensemble des divers groupes sociaux. En ce qui concerne les femmes intellectuelles, l'attention des délégués a été attirée sur la nécessité de comprendre l'extrême complexité du réseau de contraintes sociales, culturelles, économiques et politiques qui ne leur ont pas permis de fonctionner librement au sein de la société.

Compte tenu de ces contraintes, les femmes intellectuelles rencontrent beaucoup plus de difficultés pour accéder aux libertés académiques que leurs homologues hommes. Le fait est que, intellectuelles ou pas, les femmes se ressemblent beaucoup. C'est pourquoi il est doublement difficile à la femme intellectuelle d'exercer réellement sa responsabilité sociale. En outre, même lorsque les femmes ont participé aux luttes sociales et les ont fait progresser, leur contribution n'a pas été reconnue. Une fois de plus, ce problème a été aggravé par le fait que les intellectuels hommes ont de plus en plus cherché à marginaliser leurs homologues femmes, leur contribution aux luttes sociales et à la lutte pour changer le *statu quo*, à la fois au sein de l'université et en dehors. Dans la formation des groupes et des organisations qui ont pour mission de faire avancer la cause des femmes, les intellectuelles se heurtent également à une forte hostilité. Dès lors, comment les intellectuelles pourraient-elles exercer leurs responsabilités vis-à-vis de la société si elles sont empêchées de créer les cadres d'analyse pertinents qui leur permettraient d'atteindre ces objectifs?

La discussion générale sur la question de la responsabilité sociale a révélé des perspectives différentes, en particulier sur le problème du genre. Un des points critiques du débat était qu'en élaborant des stratégies «séparatistes» pour parvenir à leur émancipation, les femmes n'avaient pas réussi à forger des alliances avec les autres groupes sociaux opprimés et qu'elles portaient donc une part de responsabilité dans le sort qui était le leur. Réfutant nettement ce point de vue, d'autres participants ont demandé pourquoi la question des alliances avec les mouvements sociaux serait spécifiquement réservée aux femmes, d'autant plus que les hommes aussi étaient opprimés à différents niveaux et sous différentes formes. Cet aspect du problème allait

au delà de la question des alliances des femmes, il était lié à un point important, à savoir l'analyse de la nature du système social et de la lutte conjointe à mener contre les forces négatives qu'il recèle. Sans une évaluation de la nature des obstacles existants, ou sans liens entre les différentes forces progressistes, peu de progrès peuvent être réellement réalisés pour que les universitaires puissent devenir et rester socialement responsables.

Le colloque s'est achevé par l'adoption de plusieurs recommandations et résolutions concernant les principaux thèmes abordés (voir appendice).

La table ronde des représentants du personnel universitaire et des associations étudiantes

Un des derniers événements de ce colloque a été l'organisation d'une table ronde qui a réuni huit représentants du personnel universitaire et des associations étudiantes originaires de différents pays du continent. Les représentants ont présenté un synopsis de la nature des violations des libertés académiques commises par divers gouvernements dans différents pays, et ont soulevé des problèmes tels que les structures institutionnelles et organisationnelles des institutions du supérieur, les obstacles auxquels la recherche est confrontée et le manque d'autonomie de leurs institutions.

Les associations universitaires sont aujourd'hui contraintes de jouer le rôle de «syndicats» intellectuels, par lesquels elles revendiquent le droit d'être reconnues pour leur travail intellectuel et d'être assurées de bénéficier des conditions matérielles minimales nécessaires pour que les libertés académiques puissent exister.

Une réflexion a été menée sur les différentes réactions des gouvernements de chaque pays face à la crise de l'éducation, ainsi que face à la création d'organisations visant à protéger et promouvoir les droits et intérêts du personnel, des étudiants et des autres membres de la communauté universitaire. Les représentants ont reconnu la nécessité de mettre en place une coopération panafricaine et d'établir des liens autonomes avec des mouvements populaires au sein de la société civile. A cette fin, une association a été créée visant à promouvoir une plus grande coopération entre intellectuels africains et à favoriser la réalisation de plusieurs des objectifs et recommandations faites par les délégués.